

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 26 janvier 2026

Délibération n° 2026.01.04

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 19 janvier 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 19 janvier 2026

L’an deux mil vingt-six, le vingt-six janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et M. Annick MONLON, Gaëlle RAYNAUD et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Attributions des subventions 2026 aux associations

Pour les associations, le Conseil Municipal, vote pour l’année 2026, les subventions suivantes :

AGIVR	200 €
AMICALE DES RETRAITÉS	200 €
APG CATM	150 €
ARBRES DE VIE	200 €
ARC EN CIEL	40 €
ASSOCIATION DU REVEIL (BEAUJEU)	100 €
BASKET LANCIE FLEURIE VILLIE MORGON	500 €
CLASSES EN 6	500 €
DOCTEUR CLOWN	40 €
ENTRE TERRE ET CIEL	100 €
INI FOR TUTTI	100 €
INTERCLASSE	300 €
LANCIÉ HISTOIRE ET PATRIMOINE (LHP)	100 €
LA NOTE BEAUJOLAISE	200 €

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE	65 €
LANCIÉ LOISIRS ET CULTURE	1 000 €
LES PORTE LANCES DU BEAUJOLAIS (JSP)	300 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	250 €
MOUVEMENTS DE VIE	100 €
RÊVES	40 €
SECOURS POPULAIRE (St Jean / Belleville)	200 €
SOCIETE DE CHASSE	100 €
SOU DES ÉCOLES	1 500 €
RASED	75 €

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2026.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

